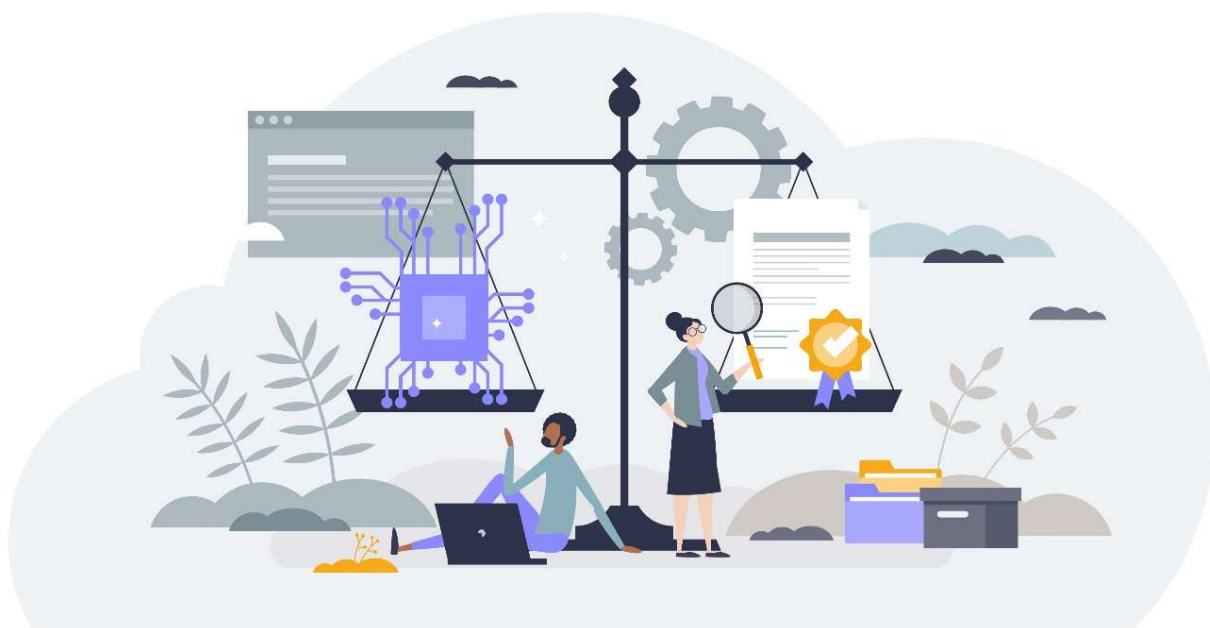


COLLOQUE

Regards croisés de la chambre sociale et de la chambre criminelle en droit du travail



**Lundi 22 juin 2026
de 09h00 à 16h30**

En Grand'chambre de la Cour de cassation

S'inscrire
en présentiel



Sous la direction scientifique de Renaud SALOMON, avocat général à la Cour de cassation et professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL



COUR DE CASSATION

9h00 **Allocutions d'ouverture :**

- **Rémy HEITZ**, Procureur général près la Cour de cassation

9h15 **Propos introductif : les liens entre droit social et droit pénal du travail**

- **Marc SEGONDS**, professeur à l'université de Toulouse Capitole, directeur du Master 2 de droit pénal des affaires publiques et privées et du Master 2 de compliance officer

9h35 **Première table ronde : l'appréciation du travail illégal par le juge prud'homal et le juge pénal**

Modérateur : **Frédéric DESPORTES**, premier avocat général de la chambre criminelle de la Cour de cassation

- *L'appréciation par le juge prud'homal et le juge pénal des éléments constitutifs de travail dissimulé*

Intervenants :

- **Renaud HALEM**, avocat général référendaire à la chambre sociale de la Cour de cassation
- **Renaud SALOMON**, avocat général à la Cour de cassation et professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL

10h15 • *L'appréciation par le juge civil et le juge pénal des fraudes au détachement transnational des travailleurs dans l'Union européenne*

Intervenants :

- **Laurent GAMET**, professeur et doyen honoraire à l'université de Paris Est Créteil (UPEC)
- **Renaud SALOMON**, avocat général à la Cour de cassation et professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL

11h00 Pause

11h15 **Deuxième table ronde : l'appréciation par le juge prud'homal et le juge pénal du harcèlement et des discriminations**

Modérateur : **Frédéric DESPORTES**, premier avocat général de la chambre criminelle de la Cour de cassation

Intervenants :

- **Sophie CANAS**, avocate générale à la chambre sociale de la Cour de cassation
- **Xavier TARABEUX**, avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation

12h00 Échanges

12h15 Pause déjeuner

14h00 **Troisième table ronde : l'appréciation par le juge prud'homal et le juge pénal des personnes responsables**

Modératrice : **Emmanuelle WURTZ**, première avocate générale de la chambre sociale de la Cour de cassation

- *La responsabilité de l'employeur appréciée par le juge prud'homal*

Intervenante : **Emmanuelle WURTZ**, première avocate générale de la chambre sociale de la Cour de cassation

- *L'appréciation de la responsabilité pénale des personnes physiques et morales par le juge pénal*

Intervenantes :

- **Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER**, professeure à l'université Marie et Louis Pasteur (Besançon)
- **Marie-Christine SORDINO**, professeure à l'université de Montpellier, directrice du Master 2 de droit pénal et des pratiques pénales

15h00 Quatrième table ronde : l'appréciation par le juge prud'homal et le juge pénal de l'intérêt à agir des syndicats et des associations

Intervenantes :

- **Sylvaine LAULOM**, avocate générale en service extraordinaire à la chambre sociale de la Cour de cassation
- **Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER**, professeure à l'université Marie et Louis Pasteur (Besançon)

15h45 Échanges

16h00 **Propos conclusif : Rapport de synthèse**

- **Bernard TEYSSIE**, président honoraire de l'université de Paris Panthéon-Assas

16h30 Clôture